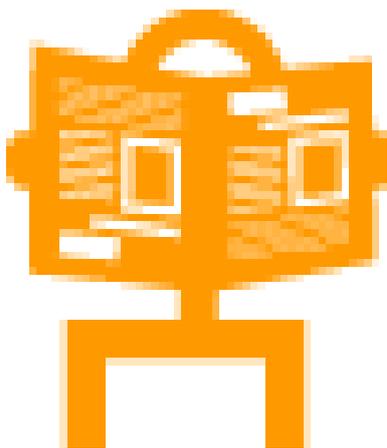


<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article3214>



Compte-rendu du CTPD du 20 octobre 2009

- SNES académique de Dijon - Départements - Yonne - A la Une dans l'Yonne -



Publication date: mercredi 11 novembre 2009

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Le Comité Technique Paritaire Départemental est une instance consultative ; la première réunion de l'année scolaire fait le point sur la rentrée. Cette rentrée scolaire voit l'arrivée d'un nouvel Inspecteur d'académie, M. PICANO Claude .

La délégation FSU fait une déclaration préalable (en pièce jointe) ainsi que FO.

L'Inspecteur d'académie répond sur certains points :

– *limitation des dérogations* : s'il a des consignes écrites du ministre, il ne peut pas ne pas les appliquer ; selon lui, l'objectif de l'assouplissement de la carte scolaire n'est pas de créer des disparités et il veillera à ce que la mixité sociale soit respectée.

– *mastérisation* : cette question n'est pas de sa compétence mais il transmettra notre demande.

– *carte scolaire* : il ne veut pas retenir notre demande de consacrer un ctpd à la carte scolaire car elle n'est pas retenable légalement, la définition des secteurs de recrutement des collèges relevant exclusivement de la collectivité territoriale. Mais notre insistance permet d'obtenir la tenue d'un groupe de travail qui se déroulera avant le CDEN extraordinaire que nous avons obtenu du conseil général afin de préparer avec vous ce redécoupage de la carte scolaire. En outre, il partage notre conviction de limiter les collèges à 600 élèves.

– *éventualité de la fermeture de Bienvenu Martin* : l'IA ne pense pas qu'elle ait lieu ; il va analyser point par point les résultats de chaque collège avec les chefs d'établissement ; dans certains collèges il y a des problèmes ; il faudra voir la pertinence de modifier le travail des équipes pédagogiques, voire de les modifier mais de là à fermer un collège...

– *effectifs du privé* : l'IA rappelle que cette instance a pour but l'examen du public ; il n'est donc pas réglementaire de débattre du privé.

Examen de la rentrée dans le premier degré

L'IA présente une rentrée réussie et insiste sur les données chiffrées qu'il livre :

– l'Yonne a une moyenne de 21,56 élève par classe (23,45 au niveau national)

– le taux d'encadrement est de 5,68 postes pour 100 élèves (5,33 au niveau national)

– il prévoit une baisse démographique en 2011.

Mais cette description chiffrée ne correspond pas à la réalité de certaines écoles ; de nombreuses classes sont à 28 élèves, et réunissent souvent plusieurs niveaux.

Des problèmes de remplacements risquent d'apparaître malgré les 3,25 emplois en plus (dont se réjouit l'IA car cela devrait permettre à l'Yonne de remonter dans le classement ; nous sommes actuellement en 83ème position).

Examen de la rentrée dans les collèges

L'IA se réjouit du taux de passage en 2nde qui a fortement augmenté et du taux de redoublement qui a considérablement baissé à tous les niveaux. En revanche il note un fléchissement des résultats du DNB : il y a six points d'écart par rapport à la moyenne nationale. Il pense que la baisse peut s'expliquer par la difficulté qu'ont les collègues à saisir les résultats pour le B2i et le niveau A2 en LV.

Autrement dit, nous n'avons pas compris comment il fallait valider ces deux compétences !

Sur les effectifs, l'IA prévoit une stabilité probable pour l'année prochaine en 6^{ème} car la cohorte de CM2 est stable. Par contre, les 5^{ème} baisseront car il s'agit d'une génération creuse. La hausse démographique la plus forte se situe dans le nord du département.

Pour notre part, nous nous sommes intéressés à la courbe des naissances et tout nous laisse penser des effectifs en hausse pendant plusieurs années.

L'IA rappelle que 13 divisions de plus ont été créées grâce à la réactivité du rectorat qui a procédé à des réajustements dès janvier : 200 élèves de plus et 188h données. Le nombre d'heures par élève n'a pas bougé. Pour les collèges ZEP, il est de 1,3 sauf à Paul Bert où il est moins élevé.

Enfin, l'IA se félicite, ainsi que le Conseil général, ses services et les collègues, de la réussite de la rentrée en Puisaye.

Nous interpellons l'IA sur toutes les classes surchargées : les prévisions ont minimisé les effectifs et près de 300 collégiens n'ont pas été pris en compte ; par ailleurs, les heures rendues pour l'ouverture de divisions ne couvrent pas tous les enseignements, il faut encore accepter des HSA, voire des HSE. L'anticipation a été mauvaise et les conséquences sont lourdes au quotidien. Le collège de Montpezat en est le douloureux exemple.

Nous abordons le problème récurrent des remplacements : il y a une pénurie dans beaucoup de disciplines en particulier les langues (LV et langues anciennes), en EPS. L'IA le note et dit qu'il en fera part, surtout pour l'anglais.

Nous lui faisons part de nos doutes quant à la réussite de la rentrée aux collèges fusionnés de Puisaye : des problèmes d'organisation et de fonctionnement persistent. Les craintes des collègues sont toujours aussi vives. L'IA répond qu'il se rendra prochainement dans ces collèges.

Nous intervenons aussi sur la réquisition des gymnases pour la vaccination contre la grippe A. Cela va priver de cours des élèves. L'IA répond que ce choix relève exclusivement du Préfet, ce n'est pas de sa compétence. Nous lui demandons d'intervenir auprès du Préfet.

Nous alertons l'IA du malaise que ressentent nos collègues d'éducation musicale ; ils doivent appliquer de nouveaux programmes très lourds, sans aide de l'Inspection et se confrontent à leur IPR qui refuse qu'ils se concertent sur leur temps de travail pour l'organisation des rencontres chorale. L'IA dit bien connaître les problèmes en E.M., mais répond qu'il va agir.

Nous signalons un problème de poste dans l'UPI de St Georges : le professeur référant n'a qu'un demi-poste au lieu

d'un temps plein comme c'est le cas dans les autres UPI. **L'IA donne les 9 heures nécessaires, en HSA.**

Nous disons que le nombre d'AVS est insuffisant, dans cette UPI, mais aussi dans les établissements où des élèves handicapés ont besoin d'une aide quotidienne importante. L'IA annonce qu'il a reçu une dotation de 9 postes d'AVS pour le département.

Nous interrogeons l'IA sur les pressions que peuvent subir les équipes pédagogiques à l'heure des conseils de classe du 3ème trimestre ; les décisions prises ne sont pas toujours respectées. L'IA traitera ce sujet avec les chefs d'établissement.

Nous abordons la question de la gestion des DHG des lycées par l'inspection académique ; cette compétence est transférée à titre expérimental. M. Armangaud, affirme être serein et envisage cette nouvelle tâche sous les meilleurs auspices. Le travail est effectué en relations étroites avec le rectorat. Un demi-poste, qui aurait dû être supprimé, est finalement consacré à cette nouvelle charge.

Pour conclure, l'IA rappelle que sa préoccupation essentielle cette année est la gestion des lycées en tant que gestionnaire. Sinon, il compte rester dans sa mission de gestionnaire, à savoir s'occuper du premier degré. Il effectuera des visites d'écoles.